

Réf: Dossier 208317

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CIVOLTIIS »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI CITE
HOUPHOUET BOIGNY Lot 2056 Ilot 42, Lot 2056, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CIVOLTIIS »

Objet : PRESTATION DE SERVICES EN ELECTRICITE . Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI CITE
HOUPHOUET BOIGNY Lot 2056 Ilot 42, Lot 2056, Ilot 42

Dirigeant(s) M KANYUNYI FRANCIS CHIKURU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04696 du 03/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33078/GTCA/RC/2023 du 03/05/2023

